

Sujet : [INTERNET] TR: arrêté portant sur l'utilisation des produits phyto autour des points d'eau.

Date : Sun, 31 Jan 2021 11:40:37 +0100

De : Famille ALLANEAU

Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Copie à : eau72@plus.agri72.com

Monsieur le Préfet,

Par ce mail je conteste l'arrêté portant sur l'utilisation des produits phytosanitaires autour des points d'eau, au motif que la référence à la carte IGN est erronée et indique la présence d'un linéaire ponctuel en trait pointillés alors qu'il s'agit d'un exutoire du trop-plein d'une mare et que cet exutoire est en partie busé. Les Parcelles concernées sont les parcelles B1009 et B1011 sur la commune de Nogent le Bernard. Je demande donc la modification de la carte IGN.

Vous souhaitant bonne réception.

Pierre ALLANEAU

Landormière

72110 Nogent le Bernard.